

Quand la CCI entreprend au Canada

Le vice président Jean-Claude Chef a signé en mai une convention de partenariat avec la Chambre de commerce française au Canada, le comité régional de Champagne-Ardenne des conseillers du commerce extérieur de la France et leur section canadienne à Montréal.

L'an passé, les exportations françaises au Canada (32,8 M d'h.) ont progressé de 7%. Très ouverte aux échanges, l'économie canadienne (6,8% de taux de chômage en 2005) a créé quelque 226 000 emplois nets en 2004.

Dans ce contexte de croissance, l'Ardennais Michel Marchet, président du Comité régional de Champagne-Ardenne des conseillers du commerce extérieur de la France, a initié un rapprochement entre la CCI des Ardennes et la Chambre de commerce française au Canada. Les conseillers du com-

merce extérieur sont en général des chefs d'entreprises maîtrisant la conquête de marchés à l'international. Ils ont mission de développer les réseaux d'accompagnement des entreprises françaises dans les pays étrangers.

La convention de partenariat quadripartite qui a été signée à Montréal le 17 mai 2006 stipule que *"le marché canadien est une cible prioritaire de l'action internationale mise en œuvre en Champagne-Ardenne et doit apporter aux entreprises qui souhaitent y développer leur activité, un accompagnement et un appui renforcés"*.

La convention prévoit donc la mise en place par les quatre partenaires d'un réseau de veille économique sur les marchés canadiens et *"l'accompagnement des entreprises de Champagne-Ardenne depuis la détection de nouveaux exportateurs et la formalisation de leurs stratégies de développement international jusqu'à la création de filiales, en passant par l'approche et la prospection des marchés, l'action commerciale et les services de pré-établissement"*.

A l'intention des chefs d'entreprises, la CCI des Ardennes organisera en novembre 2006 une journée d'information sur le Canada afin de déterminer en la matière, les projets à accompagner et d'organiser sur place les rendez-vous à l'occasion d'un voyage collectif.

Renseignement auprès d'Anne Bibot, tél. 03 24 27 87 59 ou 03 24 27 87 58.

Deux nouveaux partenaires de la coopération Ardennes-Belgique

Après avoir expérimenté avec succès les programmes de coopération transfrontalière Interreg I (Union européenne), les CCI des Ardennes, de Libramont et de Namur avaient conclu en novembre 2003 un protocole de développement de leurs actions transfrontalières avec le Bureau économique la province de Namur (BEP) et l'Intercommunale de développement économique de la Province de Luxembourg en Belgique (IDELUX). Grâce aux efforts de la CCI des Ardennes, il a donc été réitéré au mois de juin 2005. Il y est question maintenant du développement d'actions concertées en matière de tourisme, de santé, d'actes médico-sociaux, de culture et de sécurité.

Agenda

12 octobre 2006 :

Formation aux pratiques de l'international :
**PLATEFORMES ÉLECTRONIQUES D'ACHAT
 E-SOURCING ET ENCHÈRES INVERSEES**
 Quels enjeux pour les entreprises
 industrielles à l'international ?
 Contact JL. Clément/A. Mercier
 03.24.27.87.55

Du 10 au 20 octobre 2006 :

Mission de prospection multisectorielle
 en CHINE (CANTON et SHANGAI)
 Contact : A. Bibot - 03.24.27.87.58

16 novembre 2006 :

Formation aux pratiques
 de l'international : **CONTRATS**
 Contact JL. Clément/A. Mercier
 03.24.27.87.55

14 décembre 2006 :

Formation aux pratiques de
 l'international : **RISQUES**
 Contact JL. Clément/A. Mercier
 03.24.27.87.55

Du 24 novembre au 1^{er} décembre 2006 :

Mission de prospection multisectorielle
 en AUSTRALIE
 Contact : A. Bibot - 03.24.27.87.58

